



## Édito du maire



Zéro Phyt'Eau, réunion publique organisée, en novembre, pour lancer un recensement de la faune et de la flore sur notre commune, journée de citoyenneté, conseil des jeunes, suivi de nos aînés pendant la COVID-19 ou la canicule, chantiers participatifs au cimetière et d'autres à venir, commission fleurissement, rénovation du lavoir, forum des associations... tout cela revient finalement au même.

Il s'agit de la mise en marche de notre grand projet au terme duquel nous souhaitons aboutir à la **labellisation de notre commune comme village de caractère**.

Je tiens à remercier tous ceux qui se sont investis sur ces projets.

Je tiens aussi à saluer les membres de notre nouvelle équipe municipale. Chacun s'investit très sérieusement dans ses missions et de nombreux dossiers sont soit déjà ficelés, soit en bonne voie de l'être !

### Sommaire

**Page 1 :** Édito, Agenda

**Page 2 :** City Stade, Jeunes majeurs, Recensement des jeunes, Biodiversité, Cimetière

**Page 3 :** Conseil des jeunes, Chantier participatif, Souvenirs..., Dépôts sauvages

**Page 4 :** Zéro Phyt'Eau, Infos utiles



### Municipalité

*Chaque lundi, les membres du Conseil Municipal se réunissent, en réunion plénière, afin de rendre compte de l'avancement des différentes commissions.*

**2 novembre :** Conseil Municipal

**7 novembre :** Conseil des jeunes

**20 novembre :** Réunion publique Zéro Phyt'Eau

### Associations et No Stress

*Tous les jeudis, à partir de 14h, venez jouer au Scrabble, dans la salle annexe derrière la mairie*

**HALLOWEEN :** "L'Impasse de l'effroi", du 19 au 31 octobre de 19h à 22h (réservation au 06 82 21 85 37)

## AGENDA

### CCMSL

*Tous les vendredis et samedis soir : pièces de théâtre, au **Thalie Théâtre**, à Moret*

**17 octobre à 10 h :** Salon de la gourmandise et du savoir-faire à Saint-Mammès

**17 et 18 octobre à 10 h :** 5<sup>ème</sup> Salon de la Broderie à Ecuelles

**18 octobre à 10 h :** Salon du Bien-être à Saint-Mammès

**18 octobre à 16 h :** Concert Flûte, Clarinette et Piano à Thomery

**23 octobre à 20 h 30 :** Festival Au Coin du Feu à Thomery

**24 octobre à 10 h 00 :** Atelier tricot à Saint-Mammès

**24 octobre à 20 h 30 :** Festival Au Bon Coin à Dormelles

**07 novembre à 16 h 00 :** Café des Sciences à Ecuelles

**08 novembre à 16 h 00 :** Conférence **URSL** à Thomery

**13 novembre à 20:30 :** Concert de musique classique à Thomery

**Plus d'infos sur [www.ccmsl.fr](http://www.ccmsl.fr), onglet "que voir/que faire" puis "agenda"**

***sous réserve d'annulation en fonction de la situation liée à la COVID-19***

## Profitez à 100% du City Stade



Vous aimeriez jouer au tennis, au badminton, au volley ?

**C'est possible au City Stade !**

Les filets sont disponibles auprès d'**Emmanuel Cendrier** (conseiller municipal).

Contactez-le au **06 95 25 25 89**

## Recensement des jeunes

Tous les jeunes Français de 16 ans **doivent se faire recenser** à la mairie de leur domicile. Cette démarche s'inscrit dans le **parcours citoyen**, qui s'achève par la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**. **Pensez à vous déclarer en mairie, dès votre 16<sup>ème</sup> anniversaire.** Si vous venez d'emménager sur la commune, il est toujours possible de régulariser votre situation, en mairie ou sur <https://www.majdc.fr>



## Cérémonie de citoyenneté pour les jeunes de 18 ans

**Jeunes de la Promo 2019-2020, ne manquez pas votre cérémonie qui aura lieu le 28 novembre après-midi !**

Vous avez eu 18 ans avant le 1<sup>er</sup> mars 2020 ? **Si vous êtes déjà inscrit(e) sur les listes électorales, vous n'avez aucune démarche à faire.** Si ce n'est pas le cas, faites-vous rapidement connaître auprès du **secrétariat de mairie.**

Chaque année, les jeunes ayant eu 18 ans entre le 1<sup>er</sup> mars de l'année précédente et le 28/29 février de l'année en cours, sont invités à une **cérémonie de citoyenneté.**

Celle-ci permettra de vous rappeler les principes fondamentaux de la République, tout en précisant l'ensemble de vos droits et devoirs.

## La biodiversité de Villecerf

Le **20 novembre**, à **20h** à la **salle polyvalente**, aura lieu une **réunion publique**, animée par **Seine-et-Marne Environnement**, pour présenter l'Atlas de la biodiversité communale.

*Pour participer à la réunion, veuillez vous inscrire auprès du **secrétariat de mairie.***



**Le portail et le portillon de notre cimetière communal font peau neuve**



**Un premier chantier participatif réussi !**  
Merci à toutes celles et tous ceux qui ont participé.  
On vous donne rendez-vous bientôt et... passez le message à vos voisins !

## Conseil des jeunes

Réunis le 26 septembre, en mairie, **Louis Binachon, Emma Cendrier, Chloé Chailloux, Léann Combes, Faustine Delattre, Kemuelle Gnafoua Zely, Gabriel Lamotte, Yuna Lamotte, Noélyne Mialhe, Mathylde Mialhe, Lilia Notzold, Clément Père, Esteban Valero et Maxence Zely** ont commencé à proposer des idées pour faire bouger leur village. Ils envisagent, entre autres, la plantation d'arbres et l'organisation de tournois sportifs au stade, l'ajout de poubelles et de bancs dans le village, l'organisation d'une boum et d'une soirée des étoiles...

La prochaine réunion est programmée le samedi 7 novembre pour démarrer certaines actions et définir les rôles de chacun. **La porte reste ouverte aux jeunes qui auraient manqué la première réunion.**

**Plus d'infos, contactez Mélanie Lamotte au 06 43 65 88 39**



## Nouveau chantier participatif

Le 14 novembre 2020, à partir de 14 h, continuons à restaurer, tous ensemble, le chemin pavé, situé aux abords du stade.

**Apportez vos pioches, pelles, gants... et venez masqués !**



## Annie raconte...

Il y a tout juste un an, le **lavoir du chemin de la Perche** était réhabilité grâce aux nombreuses manifestations que **l'ENVOL** a organisées.

Notre bonheur fut immense.

Rien de cela n'aurait été possible sans le **soutien de nos partenaires (Crédit Agricole, syndicat de l'Orvanne, les Amis de la Roche du Sault et l'entreprise MOURA QUARETTI).**

Mais tout cela n'est rien quand on voit le **plaisir des nombreux promeneurs, randonneurs et villageois, passant devant ce lavoir, situé sur le GR11.**

Cerise sur le gâteau, **les jeunes en ont fait un nouveau lieu de rencontre**, renouant ainsi avec les habitudes de nos anciens du village.

**À quand et où la prochaine réhabilitation ? En tout cas, nous, nous y sommes prêts !**



## Dépôts sauvages de déchets

La loi du 10 février 2020, relative à la **lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire**, a modifié l'article L 541-3 du code de l'environnement.

**Dès que le producteur ou le détenteur initial de ces déchets est identifié**, le maire ou le président du groupement de collectivités l'avise des faits qui lui sont reprochés ainsi que des sanctions qu'il encourt et, après l'avoir informé de la possibilité de présenter ses observations, écrites ou orales, dans un délai de 10 jours, peut lui ordonner le paiement d'une **amende, au plus égale à 15 000 €** et le mettre en demeure d'effectuer les opérations nécessaires au respect de cette réglementation, dans un délai déterminé.

**Si la personne n'obtempère pas à la mise en demeure qui peut s'ensuivre, d'autres sanctions, édictées par le même article, pourront alors être aussi appliquées** (astreinte, exécution d'office avec consignation des sommes nécessaires auprès du comptable).

## Zéro Phyt'Eau, nos écosystèmes disent bravo !

Plus aucun produit phytosanitaire n'est utilisé pour l'entretien des espaces publics de notre commune depuis 2017. Des efforts récompensés cette année par le trophée Zéro Phyt'Eau !

Saurez-vous retrouver les 6 panneaux Zéro Phyt'eau disséminés sur la commune ?



### Pourquoi se passer des produits phytosanitaires ?

Pour préserver l'eau et notre santé, pour sauvegarder la biodiversité ! Herbicides, insecticides ou fongicides contaminent le cycle de l'eau dans son ensemble et nuisent à la faune, à la flore et à l'homme. À force d'être exposées, certaines plantes ont développé une résistance à ces produits.



### Apprenons à nous en passer aussi dans nos jardins !

Depuis le 1er janvier 2019, la possession et l'usage de produits phytosanitaires sont interdits pour les utilisateurs non professionnels.

Et maintenant comment fait-on pour se débarrasser des herbes indésirables ?

Si l'arrachage ou le brûlage sont des alternatives efficaces au désherbage chimique, elles sont tout de même contraignantes, voire pénibles !

**La solution du mois : l'engazonnement.**

Au lieu de subir, on choisit. **Au lieu de désherber, on enherbe !**

Un engazonnement des trottoirs de la rue de Lorrez-le-Bocage a été réalisé la semaine dernière par nos agents techniques équipés de leurs nouvelles chasubles « Zéro Phyt'eau ».



**C'est maintenant aux riverains de prendre le relais pour l'entretien des bordures et pourquoi pas leur fleurissement ? N'hésitez pas à demander conseil aux agents techniques ou aux membres la commission fleurissement du village (liste en mairie).**

#### Horaires de la Mairie

**Mardi** de 14 h 00 à 18 h 30  
**Mercredi** (1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> du mois) de 14 h 00 à 17 h 00  
**Vendredi** de 14 h 00 à 17 h 30  
**Samedi** (2<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> du mois) de 9 h 00 à 12 h 00  
Tél : 01 64 24 90 73  
Courriel : [mairie@villecerf.fr](mailto:mairie@villecerf.fr)

#### NUMEROS UTILES

**SAMU / Urgences médicales : 15** **Police : 17**  
**Pompiers : 18**  
**En cas d'urgence, composer le 112 depuis un téléphone portable.**  
Urgences dentaires : 08.92.23.11.28 ERDF 24h/24 : 0.810.33.30.77  
SAUR 24h/24 : 0.810.01.50.16 Centre anti-poison : 01.40.05.48.48  
Commissariat de Moret : 01.64.70.56.36  
Pharmacie de Garde : appeler le commissariat de Moret

#### Horaires de l'APC

Agence Postale Communale  
Les **lundis, mardis, jeudis et vendredis** de 9 h 25 à 11 h 50  
Le **samedi** de 9 h 25 à 12 h 05

#### Les plumes et reporters

François DEYSSON, Louis de ROYS, Jacques ILLIEN, Mélanie LAMOTTE, Aurélie CADIN, Patrick REBEYROL, Claude LAZARO, Annie VANNESTE POTHIER